



CRÉATION D'UN COMITÉ D'ÉTHIQUE AU CENTRE HOSPITALIER DE SAVERNE


Novembre 2014

UN COMITÉ D'ÉTHIQUE, QU'EST CE QUE C'EST ?

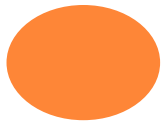
- ✓ instance **pluridisciplinaire**
- ✓ **consultatif**
- ✓ Missions dans le domaine de l'éthique clinique :
 - ✓ identifier des **problèmes éthiques**
 - ✓ émettre des **réflexions et des recommandations**
 - ✓ organiser et faire connaître la **veille documentaire**
 - ✓ Organiser des **actions de formation**



UN COMITÉ D'ÉTHIQUE, POUR QUOI FAIRE?

- **faciliter et aider la décision des professionnels de santé**
 - résoudre des questionnements d'ordre éthique à l'occasion de l'exercice de leur activité, notamment dans leurs rapports avec les malades et leurs familles,
 - en particulier pour les conduites diagnostiques ou thérapeutiques
 - ou de donner **un avis sur un problème éthique posé par le fonctionnement** de l'institution.
 - Le Comité hospitalier d'Ethique du Centre hospitalier de Saverne **ne fonctionne pas dans l'urgence.**
 - Cette instance est un lieu de débats et l'ensemble de ses membres est tenu au **secret professionnel.**
- 

POURQUOI CONTACTER LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

- Pour toute **question** relative à un **problème d'éthique dans la pratique des soins**, par exemple :
 - Un acte de maltraitance
 - Un non respect des droits fondamentaux des personnes
 - Un problème de discrimination
 - Un problème de protocoles de soins
 - Un problème de directives anticipées ou de soins palliatifs
 - Des problèmes institutionnels (par exemple, le bracelet d'identification).
 - Le Comité d'Éthique **n'est pas là pour s'occuper des événements indésirables**, ni des contentieux au sein des services
- 

QUI PEUT CONTACTER LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ?

La saisine du Comité d'Éthique est **ouverte à tous** :

- ✓ **Personnels médicaux et non médicaux** de l'établissement,
- ✓ **Médecins extérieur** à l'établissement concernés par des patients hospitalisés, hébergés ou consultants,
- ✓ **Médecins ou personnels soignants extérieurs** concernés par des problèmes généraux liés à l'hôpital ou/et aux patients



COMMENT CONTACTER LE COMITÉ D'ÉTHIQUE


En utilisant un modèle de **feuille de saisine** et tout simplement en précisant sur l'enveloppe les termes :



« **Comité d'Éthique –
Confidentiel** »



COMMENT EST ÉTUDIÉE LA DEMANDE ?

- ✓ Un ***accusé de réception*** est adressé, par tous moyens, au demandeur dès réception de la demande.
 - ✓ Une ***prise de contact*** est ensuite organisée
 - ✓ dans un **délai maximum de 8 jours**
 - ✓ Cette rencontre est organisée entre le(s) demandeur(s) et deux membres du bureau non impliqués dans la prise en charge concernée, chargés de favoriser un moment d'écoute qui convoqueront par la suite le bureau
- 

COMMENT EST ÉTUDIÉE LA DEMANDE ?

- En cas d'acceptation par le bureau , les cas ou les questions sont débattus (bureau - comité d'Ethique)
- Un courrier notifiant l'avis du Comité d'éthique est adressé au(x) demandeur(s)
- Si la saisine porte sur un patient, l'équipe médicale concernée est informée
- Les avis à caractère général font l'objet de diffusion élargie
- **Les avis du Comité hospitalier d'éthique respectent le principe d'anonymat et le secret professionnel**



COMMENT EST COMPOSÉ LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

- ✓ Le Comité d'Éthique est présidé par

Présidente	Mme le Dr Fariba COULON
------------	-------------------------

- ✓ Des membres de droit

Directeur de l'établissement	M. Steve WERLE
Président de la CME	M. le Dr Pierre UBRICH
Médiateur médecin	Mme le Dr Anne-Marie ZIX-MINNI
Directrice des soins	Mme Odile TURKO



DES MEMBRES DÉSIGNÉS PARMI LE PERSONNEL HOSPITALIER

7 praticiens désignés par la CME	M. le Dr Guy KOHLER	Réanimation
	M. le Dr Thierry SCHNEIDER	Gynécologie-Obstétrique
	Mme le Dr Georgette HESS	Addictologie
	M. le Dr Raphiq KHALLOUK	Chirurgie 1
	Mme le Dr Fariba COULON	SIM
	Mme Claire LACOUR	Pharmacie
	M. le Dr Benoît STEFFEN	Médecine 2
7 personnels soignants	Mme Yvette KERN	Cadre de santé, USLD
	Mme Brigitte GUGUMUS	Cadre de santé, hôpitaux de jour
	Mme Marielle RAMM	Infirmière, Urgences
	Mme Nadia CANTIN	Infirmière, Réanimation
	Mme Yolande LELEU	Infirmière, Médecine 1
	Mme Edith KITTEL	Aide-soignante, USLD
	Mme Nadine FILLOU	Aide-soignante, Maternité
1 assistante sociale	Mme Anny WICKERSHEIMER	Service social
1 sage femme	Mme Liliane KLEIN	Gynécologie-Obstétrique
1 psychologue	Mme Pascale LEHE	Gynécologie-Obstétrique
1 représentant de l'IFSI	Mme Véronique RISSER	IFSI



DES MEMBRES INVITÉS

Représentant des usagers	M. Etienne BURGER
Médecin libéral désigné par le Conseil départemental de l'Ordre des médecins	M. le Dr François PELISSIER
Représentant de la faculté de médecine désigné par le Doyen	M. le Dr Guy FREYS, praticien hospitalier
Représentant des cultes présents dans l'établissement	Mme Aline GUERRIER, aumônier protestant
Personne extérieure à l'établissement	Mme Dominique HOEFFEL, avocat



MERCI DE VOTRE ÉCOUTE

